



# Yves Détraigne

## Sénateur de la Marne

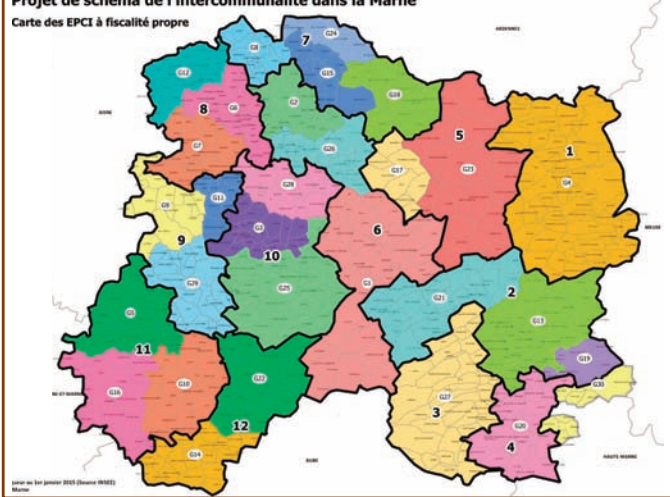


OCTOBRE 2015

L'intercommunalité, toujours !

Le projet de carte intercommunale proposée, par le Préfet de la Marne, aux élus de la Commission départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) demande réflexion. Alors que le département comptait deux communautés d'agglomération et 27 communautés de communes, Jean-François Savy propose de passer à onze entités intercommunales afin de créer des territoires pouvant "peser dans la future grande région". Dans les prochaines semaines, ce sont deux visions qui vont s'affronter : d'une part, les participants du rapprochement des intercommunalités châlonnaise et rémoise (71 communes réunies et plus de 300 000 habitants au total) qui placeraient cette communauté urbaine au second rang derrière Strasbourg dans la future région en termes de démographie et, d'autre part, les défenseurs d'un "grand Reims" qui, en prenant plutôt en compte les bassins de vie, ferait de la métropole rémoise la locomotive du département, non pas en raison de sa taille mais bien en fonction de son territoire. Il appartient aux élus de débattre du sujet dans le peu de temps qui leur est imparti.

Projet de schéma de l'intercommunalité dans la Marne  
Carte des EPCI à fiscalité propre



Considérant qu'il était nécessaire que la loi protège les prostituées mais aussi responsabilise les clients, Yves Détraigne a voté contre **la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées**, la majorité des sénateurs ayant refusé de voter la disposition de "pénalisation du client". Or, seule cette sanction permettrait de dissuader la demande et, ainsi, de rendre le territoire français moins attractif pour les réseaux de traite et de proxénétisme. Le texte doit faire l'objet d'une commission mixte paritaire afin de trouver une version commune.

### PROTÈGER LES ENFANTS

A été discuté, au Sénat, la proposition de loi qu'Yves Détraigne avait cosignée visant à rendre effective l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact avec des mineurs lorsqu'une personne a été condamnée pour des agressions sexuelles sur mineur. Le texte adopté prévoit bien que la peine complémentaire d'interdiction d'exercice d'une activité au contact de mineurs, actuellement facultative, devienne obligatoire en cas de condamnation, la juridiction de jugement ne pouvant y déroger que sur décision spécialement motivée. Il devra ensuite être examiné par les députés...

.....

Le Sénateur Détraigne est intervenu, en séance publique, sur la proposition de loi sénatoriale tendant à clarifier la procédure de signalement de situations de maltraitance par les professionnels de santé. Ce texte prévoit en effet de les protéger des poursuites qui pourraient leur être intentées en cas de signalement de maltraitance et, de ce fait, renforcer et encourager leur mission de protection des mineurs faisant l'objet de violences. Il met également en place des formations aux outils existant en matière de procédure de signalement. Le texte a été définitivement adopté à l'unanimité.



Dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, a été adopté par 287 voix contre 33 un amendement du sénateur César, auquel Yves Détraigne s'était associé, qui vise à clarifier la **loi Evin** pour que les contenus journalistiques et oenotouristiques consacrés à une région de production ou au patrimoine culturel, gastronomique ou paysager liés à une boisson alcoolique, ne soient pas assimilés à de la publicité.

*"Si on incite les gens à aller vers les meilleurs champagnes, on prône la fête, pas l'alcoolisme."*  
Amélie Nothomb,  
Champenoise de l'année  
(interview dans l'Hebdo  
du Vendredi 19/10/15)



Yves Détraigne s'est associé à la proposition de loi du sénateur centriste Jean-François Longeot visant à **supprimer la dotation d'action parlementaire** (réserve parlementaire). En lieu et place, cette enveloppe serait répartie par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux et donc par une commission départementale composée d'élus et des services de l'Etat. Cette réforme simplifierait les demandes de subventions actuellement éparpillés entre le département, la région, l'Etat et le parlementaire via sa réserve.

Alors que la Haute Assemblée vient de rejeter le projet de loi de ratification de la **Charte européenne des langues régionales**, le sénateur a cosigné une proposition de loi pour promouvoir l'utilisation des langues régionales. S'il convient de défendre les langues régionales, le sénateur considère que la Constitution française, depuis 2008, en énonçant que les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France, les protège et les promeut déjà.

Ainsi que l'a indiqué sa collègue Catherine Morin-Desailly, en séance, "il ne faut pas que ce débat nous éloigne de celui de la maîtrise de la langue française".

En modifiant les règles d'attribution des **indemnités aux exécutifs** en fonction des périmètres des syndicats, la loi NOTRe a introduit une différence de traitement entre élus. Cette mesure risquant d'affaiblir encore le monde rural où la plupart des élus locaux exercent leurs fonctions de manière quasi-bénévole, le sénateur a demandé au ministre de l'Intérieur de revenir dessus.



" La langue de la République c'est le Français, et les langues régionales sont un patrimoine. "  
@BasPhilippe  
#LanguesRegionales

Alors que le nouveau dispositif mis en place pour l'opération "**UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ**" censé être "plus attractif" et "plus opérationnel" avec notamment la mise en place d'un système de forfaits pour le financement des achats de fruits et légumes, peut convaincre des municipalités de taille importante de se lancer dans l'opération, elle risque, en revanche, de pénaliser certaines petites communes qui l'avaient déjà mis en place. Ce système devant fonctionner pour le plus grand nombre d'élèves possibles, Yves Détraigne a demandé à Stéphane Le Foll d'adapter le système aux différentes tailles de collectivités.



Yves Détraigne a cosigné la proposition de loi des sénateurs Retailleau et Zocchetto pour **donner de la compétitivité à notre agriculture et à notre filière agroalimentaire**. Le texte propose d'instaurer de nouvelles règles du jeu entre acteurs des filières agricoles et alimentaires, de faciliter l'investissement et la gestion des risques dans les exploitations agricoles ou encore d'alléger les contraintes qui pèsent sur nos producteurs... (en séance le 9 décembre prochain)

En débat dans "On va plus loin" sur Public Sénat sur la question de l'Aide Juridictionnelle



Suite à l'étude publiée par le centre Hubertine Auclert pour l'égalité hommes-femmes démontrant le sexisme des manuels scolaires, Yves Détraigne a demandé à la ministre de l'éducation nationale de s'assurer d'une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les nouveaux manuels à paraître prochainement. Il convient, en effet, de profiter de la réforme des programmes pour élargir les rôles et la place de chacun et chacune.



Nouvelle visite de Maires marnais au Sénat reçus par Françoise Férat, Yves Détraigne et Jean Notat, suppléant de René-Paul Savary.



Dans le cadre des portes ouvertes de la Protection judiciaire de la Jeunesse, Yves Détraigne a visité l'Unité Educative d'Activités de Jour d'Epernay.

Il a assisté au cocktail de rentrée du Barreau de Paris

Le sénateur a visité le site de production de pétrole de Maclaunay de l'entreprise Lundin

Sur le terrain...

Le sénateur a assisté à l'inauguration, après sa reconstruction, du Monument aux morts de Villers-Franqueux

Yves Détraigne était à l'inauguration des vitraux des églises de Witry-lès-Reims et de Taissy

Il était présent à l'ouverture officielle du magasin de vente directe "Les Sacrés Fermiers" à Cernay



Dans l'hémicycle en novembre, projet de loi organique relatif à l'indépendance et l'impartialité des magistrats et à l'ouverture de la magistrature sur la société, projet de loi portant application des mesures relatives à la justice du XXIème siècle, projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2016, débat sur la réforme de la dotation globale de fonctionnement